

# Conseil Municipal

Le lundi 3 juillet 2017, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents** : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothee, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle ;

MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse et NOUAT Christian.

**Absents excusés** : Mme CHARPENTIER Céline et M. REMANJON Patrice.

**Secrétaire de séance** : M. AUDIOT Francis.

---

*Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.*

---

**PLUi** : pour faire suite à la réunion de la commission communale « Urbanisme » du 21 juin, le Conseil Municipal prend bonne note de la proposition de carte des contours urbains qui sera présentée délimitant provisoirement les zones constructibles à prévoir au futur PLUi. Une prochaine réunion avec le bureau d'étude chargé de l'élaboration de ce document d'urbanisme est prévue pour présenter ce projet, dans le cadre du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

**TRAVAUX ATELIERS MUNICIPAUX ET RECYCLERIE** : le Maire indique à l'assemblée que les travaux de construction des ateliers municipaux ont débuté aujourd'hui. Ceux de la recyclerie quant à eux débiteront le 25 juillet (des travaux préparatoires sont prévus avant cette date).

**REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE** : le contenu du nouveau règlement intérieur de l'accueil périscolaire est présenté au Conseil Municipal et est approuvé à l'unanimité. Un modèle de fiche de réservation est également présenté. Ces documents seront transmis aux parents avant la fin de cette semaine.

**COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES** : L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe le Conseil Municipal de l'ouverture du prochain Centre de Loisirs du 10 au 28 juillet prochains. Le rangement et l'aménagement des locaux scolaires interviendront dès 15 heures vendredi 7 juillet avec l'aide des agents communaux. Elle a participé à plusieurs réunions organisée par la CCTHB. Lors de l'une d'elle, la proposition de stages gratuits de babysitting aux jeunes adultes ou adolescents sera proposée aux Aix d'Angillon (informations à prendre auprès de la CCTHB).

L'adjointe chargée de la communication et des animations indique que le Festival de rue qui s'est tenu ce week-end, a connu un franc succès malgré la pluie. Le guide et plan communal, un flyer du programme du 14 juillet vont être distribués très prochainement dans chaque foyer ainsi qu'un appel aux bénévoles pour la bonne tenue de la bibliothèque. Elle informe également le Conseil Municipal de la prévision de l'accueil des nouveaux arrivants le vendredi 15 septembre et celle du repas des Aînés le samedi 2 décembre.

L'adjoint chargé des espaces verts et de l'environnement fait part à l'Assemblée que des haies et bosquets vont être demandés dans le cadre de l'opération « Plantons le Décor » proposé par le Syndicat du Pays de Bourges.

L'adjoint chargé de la voirie informe l'assemblée qu'à l'issue de la réunion de la commission communale, des priorités de travaux ont été définies en matière de réparation de voirie d'une part et de curage de fossés d'autre part. Des devis seront demandés pour ces travaux.

L'Adjointe chargée des finances fait état des dépenses effectuées à ce jour pour les travaux de construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire ainsi que celui des subventions perçues et à percevoir.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal accepte de demander une subvention pour divers petits travaux dans le cadre des fonds parlementaires.

Les travaux de construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire avancent. Ceux des V.R.D. sont actuellement en cours. Les revêtements des sols ont été faits et les travaux électriques presque terminés. Les remarques faites lors de la visite du Conseil Municipal du 6 juin ont été entendues et seront pour certaines suivies d'effet. Les enfants de l'école rue de la Mairie ont visité les locaux ce matin même avec les enseignants.

Le Conseil Municipal accepte les propositions de travaux sur le réseau de l'éclairage public pour un candélabre du lotissement rue du Champ Pierrette, et la dépose de lanternes au Point d'Apport Volontaire (P.A.V.) rue de Fontbertrange, avec une prise en charge de 50 % par le Syndicat d'Energie du Cher.

Il accepte également de reconduire la convention passée avec le Conseil Départemental du Cher pour la participation au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à deux associations : La Voie d'Emy et A.M.E.L.I.E. et regrette de ne pas pouvoir répondre favorablement à plusieurs autres organismes.

Le Maire présente le programme de l'Université Populaire après accord de la Commune pour l'année 2017/2018.

Le délégué de la commune auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry fait part des réunions et des conclusions rendues en ce qui concerne l'épicerie sociale qui ouvrira dans un nouveau local à compter du mercredi 12 juillet.

***Séance levée à 22 h 30.***